



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquante-huitième session

Bonn, 5-15 juin 2023

Point 22 de l'ordre du jour provisoire supplémentaire

Plans nationaux d'adaptation

Plans nationaux d'adaptation

Projet de conclusions proposé par le Président

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre a examiné les informations relatives aux progrès accomplis, aux difficultés, aux lacunes et aux besoins liés à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation, ainsi que les informations connexes communiquées par le Comité de l'adaptation et le Groupe d'experts des pays les moins avancés à cette session. Il a décidé de poursuivre l'examen de cette question à sa cinquante-neuvième session (novembre-décembre 2023), sur la base, notamment, des éléments de projet de texte établis par les cofacilitateurs pour ce point de l'ordre du jour¹.

¹ Voir <https://unfccc.int/documents/629977>.

